



## **Dossier de presse**

# **Cette grande surface plume les éleveurs !**

\*\*\*\*\*

**Quimper, le 10 mars 2007**

**Intervenants :**

**André QUENET, Président départemental de la section volailles**  
**Patrick HUON, Président régional de la section volailles**

Alors que les différents indicateurs économiques, consommation, prix, échanges commerciaux ont retrouvé leur niveau habituel depuis le début de l'automne 2006 et que le contexte économique de la filière s'améliore, aucune revalorisation sérieuse des prix de reprise n'est annoncée aux éleveurs.

Or, comme les autres maillons, les éleveurs ont fait les frais de la crise liée à l'Influenza Aviaire, et comme les autres maillons, ils supporteront une envolée de leurs coûts de production (énergie, main d'œuvre, renforcement de la protection sanitaire...)

Les démarches engagées depuis la fin de l'année 2006 auprès des organisations de production et des abattoirs étant restées sans réponse favorable. Ces organismes prétextent que les prix payés par les GMS sont insuffisants pour permettre une révision des contrats. C'est pourquoi, les éleveurs ont lancé une « opération de stickage » en GMS pour exiger une meilleure répartition de la valeur ajoutée au sein de la filière et ainsi appuyer leur demande de revalorisation de prix à la production.

## **Un contexte favorable pour une revalorisation des contrats**

### **Chute de la production**

Au niveau de l'Union Européenne, les premières estimations de la Commission font état d'un recul modéré de 2,1 % de la production. En France, sur les 11 premiers mois de 2006, on enregistre une baisse générale des tonnages abattus :

- Poulet : - 11,5 %
- Canard : - 6,3 %
- Pintade : - 7 %
- Dinde : - 5,7 %

**→ La diminution de la production induit une diminution de l'activité d'abattage. Aussi, c'est non seulement moins d'aviculteurs, mais surtout moins d'emplois dans le secteur agroalimentaire (exemple de Volaven et de Tilly Sabco).**

### **Reprise de la consommation**

Suite à la déclaration d'élevages affectés par l'influenza Aviaire aux portes de l'Europe, en octobre 2005, la consommation française chute. Les achats de volaille sont alors en reculs de 3,8 % par rapport à 2005. La baisse affecte plus particulièrement la dinde.

Mais, depuis octobre 2006, après de nombreuses actions de communication, la consommation intérieure de viande de volaille est revenue à la normale, (sauf en dinde) :

- Poulet : + 2,7%
- Canard : + 3,2 %
- Pintade : + 2,4 %
- Dinde : -5 %

### **Les échanges commerciaux :**

L'embargo mis en place en février suite aux cas d'influenza aviaire dans un élevage français a pesé très lourdement sur les exportations des 6 premiers mois de 2006. Néanmoins, on constate une reprise des ventes depuis le début de l'été, vers nos partenaires de l'Union Européenne. Et, en octobre 2006, le volume expédié atteint le même niveau qu'en octobre 2005.

**→ Compte tenu de la reprise de la consommation intérieure et extérieure, de la volonté de conserver une filière avicole dynamique, et de proposer des produits irréprochables sanitaire, nous demandons une revalorisation des contrats afin de répondre qualitativement et quantitativement aux attentes des consommateurs.**

## Les aviculteurs : une espèce en voie de disparition

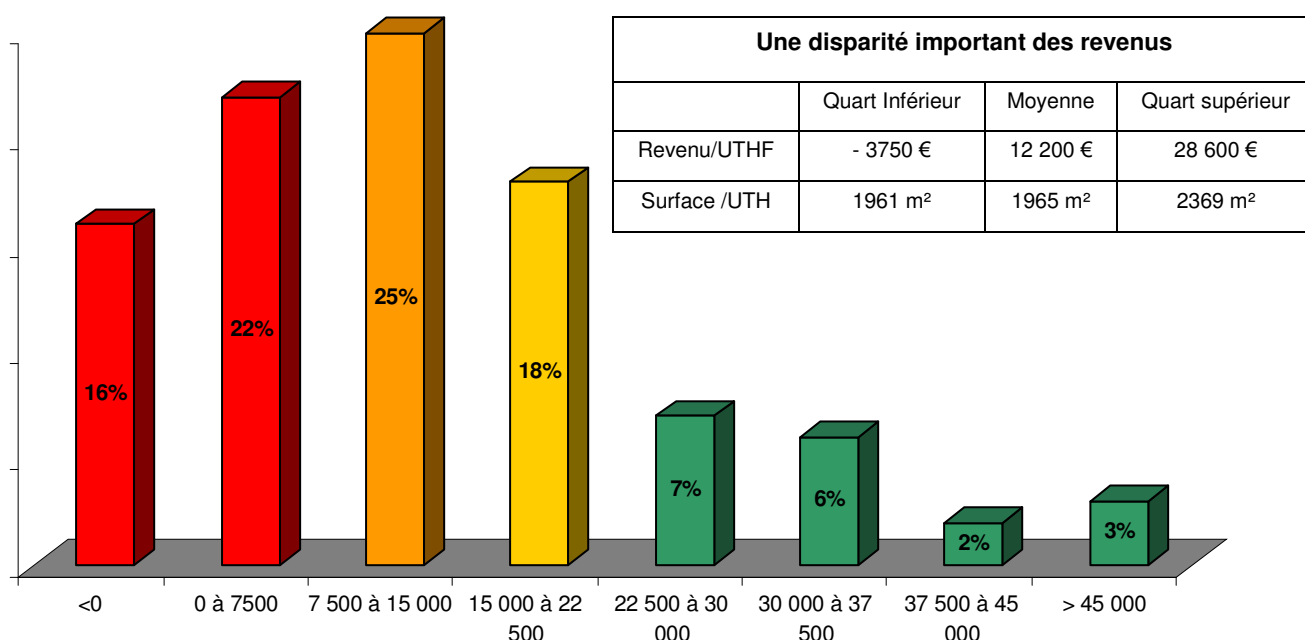
### Des charges en augmentation

Une inflation des charges variables comprises entre +7% et +15 %. La forte progression du prix du gaz explique une bonne partie des augmentations de ces charges, quelle que soit l'espèce élevée. Les frais vétérinaires ont également contribué à diminuer les marges brutes.

### Des revenus insuffisants

#### Dispersion du résultat courant par UTHF

279 exploitations spécialisées CER Bretagne, Clôture de juillet 2005 à juin 2006



Nous ne pouvons accepter que notre travail ne soit pas rémunéré à sa juste valeur. En effet les résultats comptables de 2006 pour la filière sont nettement insuffisants.

- **16 % ont un revenu négatif** et sont donc en situation de dépôt de bilan
- **22 % des éleveurs spécialisés ont dégagé de 0 à 7500 €/UTH** soit une moyenne de 3750 €/an soit 312.50 €/mois
- **38 % des éleveurs vivent dans une situation de précarité et n'ont pas l'équivalent du RMI.**

### **Une revalorisation des contrats pour une rémunération juste !**

Pour assurer un revenu aux éleveurs de volaille équivalent au revenu de référence en agriculture, **soit 23 200 €/UTH (soit l'équivalent de 2 SMIC net pour 2 400m<sup>2</sup>)**, les contrats devraient être augmentés au minimum de :

- **25 €/tonne en poulet export**
- **23 €/tonne en Poulet standard**
- **47 €/tonne en Dinde médium**
- **30 €/tonne en canard à rôtir**

Cette revalorisation de contrat évaluée de façon concertée avec les Présidents de groupement est d'autant plus nécessaire pour la survie de la filière que les charges dans les élevages sont en augmentation (frais vétérinaires, la création de la taxe équarrissage...).

De plus, cette revalorisation des contrats ne représente que 2 à 8 % des profits réalisés par les GMS (cf. : Annexe 1).

## La négociation des contrats : une démarche de longue haleine...

### ...toujours sans résultat

#### Décembre 2006

- **le 11 Décembre 2006** : *Rencontre des Présidents* des principaux groupements de producteurs bretons pour acter les besoins de revalorisations nécessaires.
- **le 11 Décembre 2006** : *Conférence de Presse* pour afficher les demandes et lancer les négociations dans les différents groupes.
- envoi à tous les producteurs d'un courrier à retourner à leur intégrateur afin de demander cette revalorisation de contrat
- **le 23 décembre 2006** : Communiqué de presse pour demander aux éleveurs de ne pas payer leur facture d'équarrissage.

#### Janvier 2007

- **Le 12 janvier 2007** : *Envoi d'un courrier* à tous les Présidents et Directeurs d'organisations de production, d'outils industriels, de centres de découpe et de l'alimentation animale gérant un planning de volailles pour rappeler nos demandes.
- **Le 19 janvier 2007** : Aucune revalorisation n'étant encore annoncée, le CRAVI Bretagne demande à la *FNSEA/CFA d'organiser une réunion avec les organisations de productions et industriels* pour traiter conjointement de la revalorisation des contrats et de l'équarrissage.

#### Février 2007

- **Le 8 Février 2007** : lors d'une réunion téléphonique de la section avicole, fort du constat que les quelques revalorisations obtenues sont loin d'être à la hauteur des demandes, les responsables bretons lancent *une opération « stickage » dans les GMS*.

## L'opération de « stickage » : une « arme » à double détente

Les éleveurs demandent une meilleure répartition de la valeur ajoutée entre GMS et industriels pour permettre aux industriels de revaloriser les contrats de production en élevage. Attention, ne pas confondre avec une augmentation du prix à la consommation !

Voici la stratégie !!

### **« Cette grande surface plume les éleveurs ! »**

Tout d'abord, les éleveurs stickeront tous les produits du rayon volailles indépendamment des marques. La FRSEA envoie un courrier à la FCD (Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution) et aux centrales d'achats des indépendants pour les informer de nos revendications et du maintien des opérations autant que nécessaire.

The logo consists of three lines of text in a bold, sans-serif font. The first line reads 'Cette Grande Surface', the second line reads 'PLUME' in a significantly larger font size, and the third line reads 'Les Eleveurs !'. The entire logo is enclosed in a thin black rectangular border.

→ **L'objectif est d'obtenir une meilleure répartition de la valeur ajoutée entre GMS, abatteurs et producteurs, et notamment la revalorisation des contrats de ces derniers.**

### **Rencontre des principaux groupes industriels et organisations de production de la région**

Des délégations de responsables départementaux et régionaux rencontreront les principaux groupes industriels et organisations de production. Ils leur proposeront de continuer les opérations « stickage » dénonçant l'attitude des GMS pour qu'ils obtiennent une meilleure rémunération des produits livrés en échange d'une revalorisation immédiate des contrats/demandes

### **« Cette marque plume les éleveurs »**

Si les groupes industriels refusent de partager le gain de la valeur ajoutée obtenu, les éleveurs stickeront **exclusivement** leurs produits en GMS.

The logo consists of three lines of text in a bold, sans-serif font. The first line reads 'Cette Marque', the second line reads 'PLUME' in a significantly larger font size, and the third line reads 'Les Eleveurs !'. The entire logo is enclosed in a thin black rectangular border.

→ **L'objectif est de mobiliser tous les opérateurs de la filière pour obtenir la participation de tous à la rencontre organisée conjointement par la FNSEA/CFA et les contraindre à trouver des compromis.**

## **Nous exigeons une meilleure rémunération pour notre travail.**

Pour l'obtenir, les sections volailles de la FDSEA et de la FRSEA exigent que les GMS et les abatteurs renégocient la répartition de leurs marges, pour permettre une revalorisation des contrats des producteurs.

Si les GMS refusent toute négociation, les éleveurs maintiendront leurs actions.

Si négociation il y a, et que les abatteurs refusent de revaloriser les contrats des producteurs, ces derniers le feront savoir aux consommateurs par des actions ciblées.

**Car personne ne peut survivre avec l'équivalent de 1/3 du SMIC**

**Car la santé de la filière et le dynamisme de la région en dépendent.**